

Protocole d'immunisation chez le lapin

Les animaux

- Recommandé d'utiliser 2 lapins /antigène.
- Les lapins ont une période d'acclimatation de 5 jours après leur arrivée. Le protocole d'immunisation ne débutera pas si l'animal démontre de l'anorexie.
- Des lapins de race Nouvelle-Zélande seront utilisés provenant de distributeur d'animaux de laboratoire reconnus.
- Lapins femelles sont recommandés :
 - Réponse immunitaire accrue
 - Plus facile à manipuler
- De jeunes adultes de 2-3 mois sont recommandés (2.5-3.0 Kg)

**Avant de commander les lapins, il est possible de vérifier leur état d'immunisation afin d'éviter des réactions croisées avec un autre antigène. Un sérum de chacun des animaux est alors expédié au requérant par le fournisseur d'animaux. Il faut prévoir des coûts supplémentaires pour cette requête. Contacter la vétérinaire pour connaître les détails au poste 4889.

Réception

- Le certificat de santé fourni est vérifié avec examen physique. Un lapin qui présente des lésions significatives, de l'anorexie ou des signes de maladie ne doit pas participer au protocole d'immunisation.

Hébergement

- La température est maintenue à 18-20 °C avec un cycle de luminosité de 12/12.
- L'animal est alimenté ad libitum avec une diète de maintien pour lapin et a accès à de l'eau.
- L'animal aura un enrichissement de milieu varié, tel que: surface de repos en plexi-glass, des anneaux et/ou une balle de plastique, des crudités fraîches, de la luzerne séchée en cube et 2-3 céréales Cheerios occasionnellement.

Manipulateurs

- Personnel technique de l'animalerie

Préparation du complexe antigène/adjuvant (rapport 1 :1)

L'antigène est mélangé dans des proportions de 1 :1 avec l'Adjuvant incomplet de Freud (AIF) pour un volume total et maximal de 1ml. L'utilisation d'autres adjuvants est possible suivant l'approbation de la vétérinaire.

- Préparation effectuée par le personnel de l'animalerie.
- Prélever 0.5ml maximum de l'antigène (Ag) (fourni par le chercheur) dans une seringue de 3 ml en verre et une aiguille 23G1. La quantité de l'antigène est de 100 µg à 200 µg.
- Prélèvement de 0.5ml l'adjuvant incomplet de Freund (AIF) (fourni par le Service des animaleries) dans une seringue de 3 ml en verre et une aiguille 23G1, fourni par le Service des animaleries.
- Connections des deux seringues sur un robinet à trois voies.
- Émulsion jusqu'à l'obtention d'une solution homogène. Faire passer l'adjuvant en premier dans la seringue d'antigènes.
- Injection du complexe AIG-Ag émulsifié dans un délai maximal de 30 minutes afin d'éviter la séparation de la solution. Idéalement, l'administration se fait dans les minutes suivant la préparation.

Manipulations

- Application d'une crème à base de lidocaïne (analgésie topique) avant chaque prélèvement sanguin au niveau de l'oreille.
- Prélèvements sanguins sous tranquillisants avec acépromazine (Atravet[®]) sauf pour l'exsanguination qui nécessite une anesthésie générale.
- Contention de l'animal à l'aide d'un « bunny snuggle » ou d'une cage à contention.

Calendrier d'immunisation

Jour 0 :

Prélèvement de sang (sérum pré-immun)

*Médicament : Acépromazine pour la sédation (Atravet[®], 1mg/Kg s.c.)

Site: Artère centrale de l'oreille

Volume: 10 ml

Aiguille: papillon ou seringue 23G ou 25G

Seringue : Tube de prélèvement (sérum) de 10 ml

Immunisation-1

Injection du complexe AIF-Ag

Site: Sous-cutané (4 a/n omoplates)

Volume total : 1 ml

Volume par site d'injection : 0.25 ml

Aiguille: 23G1

Seringue: 3cc en verre

Jour 21 :

Immunisation-2

Injection du complexe AIF-Ag (1^{er} rappel)

Site: Sous-cutané (4 a/n omoplates)

Volume total : 1 ml

Volume par site d'injection : 0.25 ml

Aiguille : 23G1

Seringue : 3cc en verre

Jour 31 :

Prélèvement de sang

*Médicament: Acépromazine pour la sédation (Atravet[®], 1mg/Kg s.c)

Site: Artère centrale de l'oreille

Volume total : 10 ml

Aiguille: papillon ou seringue 23G ou 25G

Seringue : Tube de prélèvement (sérum) de 10 ml

Jour 42 :

Immunisation-3

Injection du complexe AIF-Ag (2^e rappel)

Site: Sous-cutané (4 a/n omoplates)

Volume total : 1 ml

Volume par site d'injection : 0.25 ml

Aiguille : 23G1

Seringue : 3cc en verre

Jour 52 :

Prélèvement de sang

*Médicament : Acépromazine pour la sédation (Atravet[®], 1mg/Kg sc)

Site: Artère centrale de l'oreille

Volume: 10 ml

Aiguille: papillon ou seringue 23G ou 25G

Seringue : Tube de prélèvement (sérum) de 10 ml

Jour 70 :

Immunisation-4

Injection du complexe AIF-Ag (3^e rappel)

Site: Sous-cutané (4 a/n omoplates)

Volume total : 1 ml

Volume par site d'injection : 0.25 ml

Aiguille : 23G1

Seringue : 3cc en verre

Jour 80 :

Collecte finale de sang

Site : Ponction cardiaque

Volume : 25-30 ml/Kg

Maximum : 100 ml

Aiguille: 20G1½ avec vacutainer

Seringue: Tubes de prélèvement de 10 ml (sérum)

*Anesthésie : Kétamine 35 mg/Kg, i.m., aiguille 25G

Xylazine 5 mg/Kg, i.m., aiguille 25G

Isoflurane 2-4%

*La kétamine et xylazine peuvent être combinées dans la même seringue. Il ne faut pas administrer plus de 1 ml par site d'injection intra-musculaire.

- Injection d'Euthanyl^R si nécessaire (2ml/kg i.c.) aiguille 20G1½.
- Possibilité de procéder à l'exsanguination par perfusion cardiaque (voir PNF *Perfusion cardiaque*), communiquer avec le service des animaleries pour plus de détails.

SOMMAIRE DU PROTOCOLE STANDARD D'IMMUNISATION CHEZ LES LAPINS



